

RAPPORT ANNUEL AU SÉNAT ACADÉMIQUE

2008-2009

VICE -RECTORAT ADJOINT À LA RECHERCHE (VRAR)

ET

FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES ET DE LA RECHERCHE

ANDREW BOGHEN

VICE-RECTEUR ADJOINT À LA RECHERCHE ET DOYEN

ET

SOUAD H'MIDA

VICE-DOYENNE

TABLE DES MATIÈRES

1. OBJECTIFS ET RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2008-2009 EN MATIÈRE DE RDC	1
2. PERSONNEL	2
3. CONSEIL ET COMITÉS DE LA FESR	4
4. HONNEURS ET NOMINATIONS	4
5. ACTIVITÉS RELIÉES À LA RECHERCHE	6
5.1 CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA	6
5.2 FINANCEMENT	6
5.2.1 FONDATION CANADIENNE POUR L'INNOVATION	6
5.2.2 CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE (CRSNG)	6
5.2.3 CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES (CRSH)	6
5.2.4 INSTITUTS DE RECHERCHE EN SANTÉ DU CANADA (IRSC)	7
5.2.5 CONSORTIUM NATIONAL DE FORMATION EN SANTÉ (CNFS)	7
5.2.6 FONDATION DES MALADIES DU CŒUR.....	7
5.2.7 RÉSEAUX DE CENTRES D'EXCELLENCE	7
5.2.8 FONDS D'INNOVATION DE L'ATLANTIQUE	8
5.2.9 FONDATION DE L'INNOVATION DU NOUVEAU-BRUNSWICK	8
5.2.10 PROGRAMME DE COOPÉRATION UNIVERSITAIRE QUÉBEC/NOUVEAU-BRUNSWICK	8
5.2.11 FONDS DE RECHERCHE MÉDICALE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.....	8
5.2.12 FONDS EN FIDUCIE POUR L'ENVIRONNEMENT.....	9
5.2.13 PROGRAMME SPÉCIAL DE SOUTIEN AUX FRAIS INDIRECTS DE LA RECHERCHE	9
5.2.14 CONCOURS DE LA FESR	9
5.2.15 DIVERSES SOURCES	10
5.3 PROMOTION	10
5.4 REPRÉSENTATIVITÉ	11
5.5 ENJEUX ET DÉFIS	12
5.6 OBJECTIFS DE L'ANNÉE 2009-2010 EN MATIÈRE DE RDC	12
6. ACTIVITÉS RELIÉES AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES	13
6.1 BILAN – OBJECTIFS FIXÉS EN 2008-2009 ET RÉSULTATS OBTENUS	13
6.2 ENJEUX ET DÉFIS	16
6.3 OBJECTIFS DE L'ANNÉE 2009-2010 EN MATIÈRE D'ÉTUDES SUPÉRIEURES	16

1. OBJECTIFS ET RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2008-2009 EN MATIÈRE DE RDC

- Maximiser la participation des chercheuses et chercheurs aux programmes de financement des grands conseils et des diverses agences subventionnaires.

Des représentants des trois grands conseils (CRSNG, CRSH, IRSC) y inclus du FIA, de la FCI et de la FINB ont été invités, comme par le passé, à présenter des sessions d'information sur leurs programmes de subventions dans le but de maximiser les possibilités de réussite des professeures et professeurs. De plus, des chercheuses et chercheurs de notre institution ont assisté à des séances d'information qui se sont déroulées dans des universités voisines. Le doyen a rencontré les présidents des organismes subventionnaires (FCI, FIA, CRSNG, CRSH, CRC, FINB) soit à Moncton ou à Ottawa et la vice-présidente du programme des subventions du CRSNG a été invitée à rencontrer des professeurs-chercheurs et des doyens de notre université afin de voir comment augmenter le taux de réussite de nos chercheuses et chercheurs auprès du programme de « subventions à la découverte » du CRSNG. (Voir aussi la section 5).

- Introduire un service d'aide qui fait appel à des personnes expertes dans le domaine pour aider les nouvelles professeures et nouveaux professeurs qui proposent de soumettre des demandes aux grands conseils.

Des experts dans les domaines des nouvelles professeures et nouveaux professeurs furent invités à réviser les demandes soumises par les professeures et professeurs auprès des grands conseils, tout particulièrement le CRSH et le CRSNG. De plus, les nouvelles et les nouveaux professeurs ont bénéficié de subventions de démarrage ACCORDÉES par la FESR.

- Stratégies de recherches pour les créneaux des recherches prioritaires.

Les stratégies de recherches, accompagnées de plans d'actions pour les créneaux de recherches prioritaires (a) Optique et matériaux de pointe et (b) Technologies de l'information et de la communication, ont été présentées à la réunion du Sénat académique du 2 mai 2008. Les suivis ont été réalisés par la FESR et les coordonnateurs des réseaux pour les deux créneaux ont fourni les synthèses des réalisations accomplies pour l'année précédente.

- Finaliser une stratégie de recherche pour l'axe de l'environnement et la soumettre au VRER.

Après une consultation exhaustive auprès de la communauté universitaire et beaucoup de réunions au cours de presque trois ans, le comité consultatif a soumis au VRER, en novembre 2008, ses recommandations pour une stratégie de développement pour l'axe de l'environnement. Il est prévu que le document sera présenté au Sénat académique au cours de la prochaine session en vue de son acceptation.

- Continuer d'encourager et de soutenir le réseautage de chercheuses et chercheurs intra et inter-campus ainsi que le réseautage avec d'autres institutions de recherche et les communautés.

Tel qu'expliqué dans le passé, la FESR a continué d'insister davantage sur l'importance de multiplier les occasions de réseautage et de travail d'équipe. Par conséquent, de nouveau en 2008-2009, un effort spécial fut fait pour encourager les professeures et professeurs à se regrouper en équipes multidisciplinaires lorsque possible - soit sous forme de regroupements intra ou inter-campus ou bien d'équipes interuniversitaires. Les groupes ont pu bénéficier de divers programmes de subventions gérés par la FESR (concours régulier, CNFS et Patrimoine canadien).

- Assurer un fonctionnement efficace pour le BSI.

Le Bureau de soutien à l'innovation (BSI) favorise des partenariats en recherches, le transfert de la technologie et la commercialisation de la recherche. En 2008-2009 le BSI a obtenu le deuxième renouvellement institutionnel du programme annuel Membre du Réseau PARI du Conseil national de recherches Canada (CNRC), soit une contribution de 25 000 \$ gérée par le bureau, ce qui a permis la réalisation de six projets de R&D dans divers domaines. Entre autres, le BSI a préparé et assuré la signature d'un contrat de 400 000 \$ avec la société Fantech, Ltée de Bouctouche, N.-B., pour la réalisation de travaux de R&D par une équipe du Département de physique et d'astronomie.

Comme par le passé, le personnel du BSI a rencontré plusieurs partenaires industriels gouvernementaux afin de chercher des opportunités pour nos chercheuses et chercheurs. Le bureau a aussi géré plusieurs dossiers qui portent sur la propriété intellectuelle et a été très impliqué dans la collaboration avec le consortium universitaire Springboard. Divers chercheurs et chercheuses ont bénéficié de fonds pour des projets qui ont démontré un potentiel d'innovation et de commercialisation de la recherche. Le BSI a facilité le dépôt d'un nombre de divulgations par des chercheuses et chercheurs. Le BSI a continué d'assurer un soutien intensif au suivi des projets FIA en cours et a organisé des visites de laboratoires et d'installations de recherches par des représentants de l'industrie et du gouvernement (Voir aussi le rapport annuel du BSI).

2. PERSONNEL

La FESR a continué sa collaboration étroite avec d'autres services administratifs comme les bureaux du VRER et du VRARH ainsi que les Services du personnel et des finances. Elle a également interagit avec le Bureau des relations internationales, le Registrariat et l'Éducation permanente.

Au printemps 2008, M. Andrew Boghen, le vice-recteur adjoint à la recherche et doyen de la FESR, a accepté de prolonger d'une autre année son mandat de cinq ans. À partir du 1^{er} juillet 2009, la nouvelle doyenne, Mme Lise Dubois, assumera la direction du bureau pour un mandat de cinq ans. Mme Dubois possède une expérience importante dans l'administration à titre d'ancienne vice-doyenne de la Faculté des arts et des sciences sociales. Aussi Mme Dubois a été la directrice du dossier de la reconfiguration des programmes à l'Université et elle possède une réputation importante en matière de recherche.

Au 1^{er} juillet 2009, Mme Souad H'Mida complètera sa troisième année d'un mandat de cinq ans. La vice-doyenne a connu une année très chargée durant laquelle elle s'est occupée de plusieurs dossiers, entre autres de la publicité des programmes, du rôle croissant de la FESR et des étudiantes et étudiants internationaux et surtout de toutes les activités reliées aux programmes d'études supérieures.

M. Réjean Hall, professeur à la Faculté d'ingénierie, a continué d'assumer le poste de directeur du Bureau de soutien à l'innovation (voir aussi le Rapport annuel du BSI). Son bureau a beaucoup profité des services de son agente d'innovation, Mme Gisèle Lévesque, qui, par son enthousiasme et son dévouement spécial au travail, a aidé le bureau à accomplir un travail d'envergure dans les projets de commercialisation de la recherche. Des démarches importantes auprès d'agences externes ont abouti à trouver des fonds pour l'embauche d'un agent de liaison avec l'industrie (ALI). M. Gaston Losier a complété sa deuxième année à titre d'agent de liaison avec l'industrie. Il a continué à prêter sa vaste expérience aux éléments reliés à la commercialisation de la recherche et au transfert de la technologie avec l'industrie. Au cours de l'année, il a effectué beaucoup de visites et de rencontres auprès d'entreprises privées et d'organismes gouvernementaux. En bref, il a fait connaître l'Université de Moncton au moyen de plus de 170 contacts-clients impliquant au-delà de 50 entreprises.

Mme Natalie C. LeBlanc occupe le poste de secrétaire administrative à la FESR et au BSI. En plus d'être chargée de l'accueil, elle continue d'assister la secrétaire de direction, Mme Rose-Marie Cormier, dans le traitement des dossiers qui, avec l'introduction des nouveaux programmes tant au niveau universitaire que national, se multiplient d'année en année.

Enfin, malgré les activités et responsabilités qui s'ajoutent continuellement à la FESR, la gestion du bureau ainsi que les nombreux défis qui se présentent de jour en jour sont vite adressés. Le travail énorme qui se réalise à la FESR est en grande partie grâce au dévouement de Mme Rose-Marie Cormier, la secrétaire de direction. Son sens méthodique et organisé assure le bon fonctionnement du bureau. Pour Mme Cormier le travail représente plutôt une mission qu'un emploi. Nous lui sommes très reconnaissants pour tout ce qu'elle fait.

3. CONSEIL ET COMITÉS DE LA FESR

Le Conseil de la FESR a tenu six réunions régulières au cours de l'année et une réunion pour évaluer les demandes de subventions de recherche dans le cadre du Concours régulier.

Le Conseil a également tenu deux réunions extraordinaires, une avec le Recteur en 2008 et l'autre avec le VRER au printemps de 2009 pour discuter du plan d'action de la réforme de l'éducation postsecondaire au Nouveau Brunswick. En plus, le décanat de la FESR a organisé une rencontre avec les directions des CES ainsi qu'une rencontre avec les étudiantes et étudiants de la MÉE.

Avec ses comités permanents et ad hoc, le Conseil continue de jouer un rôle critique en apportant un soutien inestimable au décanat et au bon fonctionnement des activités sur le plan du soutien à la recherche-développement-crédation (RDC) et des études supérieures à l'Université de Moncton.

On souligne, en particulier, l'étude des demandes de subventions réalisée par les comités d'évaluation des divers programmes de financement (concours régulier, programmes de diffusion, programmes spéciaux, Patrimoine, CNFS, etc.) et le travail accompli par le Comité des programmes de cycles supérieurs ainsi que par le Comité d'études et de révision.

D'autres comités institutionnels se rapportent à la FESR. La présidence du Comité d'éthique de la recherche avec les êtres humains a été assurée par Jean-François Thibault, le Comité de protection des animaux a été présidé par Étienne Dako et le Comité de sélection des bourses du CRSNG par Pierre Cormier. La FESR a beaucoup apprécié le travail accompli par les présidents et les membres de ces comités.

4. HONNEURS ET NOMINATIONS

Plusieurs personnes ont reçu des distinctions et des honneurs pour leurs activités en RDC durant l'année. D'autres ont contribué au rayonnement de l'Université par des activités de nature universitaire en participant à des travaux d'organismes scientifiques, professionnels, universitaires ou gouvernementaux, en organisant des congrès ou autres événements scientifiques. Mentionnons, entre autres :

- Nancy Black, nommée à la présidence de l'Association canadienne d'ergonomie – région Atlantique (ACE-A) pour un mandat de deux ans.
- Andrew Boghen, nommé à la présidence d'un comité de sélection de projets stratégiques en aquaculture et pêches de capture au CRSNG.
- Lise Caron, récipiendaire du prix Excellence - catégorie partenaire de la communauté de recherche et d'entraide en éducation de l'Université Laval.
- Omer Chouinard, nomination à titre de membre du « *Adjudication Committee for the Canadian Environmental Issues Special Call Research Program* » du CRSH.

- Gilles Cormier, nommé professeur associé au Département de génie industriel de Dalhousie University.
- Yvon Fontaine, élu à la présidence de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF).
- Pierrette Fortin, nomination à titre de membre du Groupe consultatif interagences en éthique de la recherche (GER).
- Jeanne d'Arc Gaudet, honorée à titre de pionnière en recherche pour ses recherches dans les domaines non traditionnels pour les filles et femmes (ACFAS).
- Habib Hamam, membre du Comité de sélection des bourses en génie du CRSNG.
- Jean Morency, bibliographie à paraître dans le *Canadian Who's Who*.
- Thu Pham-Gia, coprésident de la Conférence internationale en probabilité et statistique appliquées à Hanoi, Vietnam.
- Gérard Poitras, récipiendaire du Prix d'excellence en enseignement de l'Université de Moncton.
- Sylvie Robichaud-Ekstrand, récipiendaire d'un prix de mérite en recherche de l'Association des infirmières et infirmiers du N.-B.
- Serge Rousselle, nomination à la direction du Bureau des Amériques, situé à Montréal, de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) pour un mandat de deux ans.
- Denis Roy, soutenance de sa thèse de doctorat en droit « *Compromis politique dans la délimitation du plateau continental juridique : Étude du Canada et de la France* ».
- Jean Saint-Aubin, membre du Comité de sélection du CRSNG (subventions en psychologie : cerveau, comportement et science cognitive).
- Jacques Vanderlinden, publication du premier ouvrage de l'Institut d'études acadiennes intitulé « *Regards d'un historien du droit sur l'Acadie des XVII^e et XVIII^e siècles* ».
- Marc-André Villard, membre du Comité de sélection des bourses du CRSNG.
- Marc-André Villard, 12^e Conférence de la FESR « *Planifier la conservation de la biodiversité forestière à l'aide d'objectifs quantitatifs* ».

5. ACTIVITÉS RELIÉES À LA RECHERCHE

5.1 CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

Dans le cadre du programme des Chaires de recherche du Canada (CRC), l'Université de Moncton détient toujours ses sept chaires de recherche, une de niveau I et six de niveau II. Le montant total provenant du programme des CRC est de 800 000 \$ par année, soit 100 000 \$ pour chacune des six chaires de niveau II et 200 000 \$ pour celle de niveau I. La Chaire de recherche du Canada en optique et photonique, sous la direction de Alain Haché, a obtenu son renouvellement en mai 2008 et celle en métabolisme cellulaire des lipides, sous la direction de Marc Surette, vient d'être renouvelée en mai 2009.

5.2 FINANCEMENT

5.2.1 *Fondation canadienne pour l'innovation*

Dans le cadre du programme **Fonds des leaders**, deux subventions ont été accordées pour des projets d'infrastructure. Mohamed Touaibia, professeur au Département de chimie et biochimie de la Faculté des sciences, a obtenu une subvention de 181 150 \$ en novembre 2008 et Yves Gagnon, titulaire de la Chaire K.-C.-Irving en développement durable, une subvention de 250 600 \$ en mars 2009. Une demande d'un montant de 94 583 \$ a été soumise en juin 2009 dans le cadre de ce programme.

L'établissement a obtenu un montant de 12 398 \$ dans le cadre du programme **Fonds d'exploitation des infrastructures** pour les coûts additionnels d'exploitation et d'entretien du projet de Martin Fillion du Département de biologie de la Faculté des sciences.

Le professeur Alain Haché du Département de physique et d'astronomie et le professeur Marc Surette du Département de chimie et biochimie ont également reçu respectivement des **fonds d'infrastructure** de la FCI d'un montant de 66 509 \$ (juin 2008) et de 74 920 \$ (juin 2009) dans le cadre de leur Chaire de recherche du Canada.

5.2.2 *Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG)*

En 2008-2009, dans le secteur des sciences naturelles et génie, 31 **subventions à la découverte**, dont 8 nouvelles, ont été accordées aux chercheuses et chercheurs pour un montant totalisant 554 189 \$. Des subventions ont aussi été obtenues dans le cadre des programmes suivants : 71 961 \$ du programme **Recherche et développement** et 25 000 \$ du programme **PromoSciences**. Aux environs de 200 000 \$ ont également été accordés dans le cadre de réseaux de centres d'excellence et d'autres projets en sciences naturelles et génie auxquels collaborent nos chercheuses et chercheurs.

5.2.3 *Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH)*

En 2008-2009, dans le secteur des sciences humaines, 15 **subventions ordinaires** dont cinq nouvelles ont été accordées aux chercheuses et chercheurs pour un montant totalisant 324 440 \$. À ce montant s'ajoutent deux nouvelles **subventions stratégiques**, une de 25 000 \$ du **Fonds d'initiatives internationales** et l'autre de 105 150 \$ pour trois ans, dont

38 650 \$ ont été versés en 2008-2009, dans le cadre du programme **subventions de recherche en gestion, en administration et en finances**.

L'Université a aussi obtenu une **subvention institutionnelle** de 42 818 \$ et une autre de 30 000 \$ du programme **Aide aux petites universités** pour financer des projets en sciences humaines. Des montants substantiels ont également été accordés dans le cadre de réseaux de centres d'excellence et d'autres projets en sciences humaines auxquels collaborent nos chercheuses et chercheurs.

5.2.4 Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC)

Dans le secteur de la santé (IRSC), trois projets déjà en cours ont bénéficié de **subventions de fonctionnement** dont un montant de 223 438 \$ a été versé en 2008-2009. Un montant de 87 369 \$ a été versé pour deux projets en cours dans le cadre du programme de **partenariat régional**. À ce montant s'ajoute la somme de 3 000 \$ dans le cadre du programme **Café scientifique des IRSC** ainsi que quelques subventions pour des projets réseaux dans le domaine de la santé auxquels participent nos chercheuses et chercheurs.

5.2.5 Consortium national de formation en santé (CNFS)

À partir du budget accordé à l'Université de Moncton pour développer davantage la formation et la recherche en santé, 415 000 \$ répartis sur cinq ans (2003-2008) ont été réservés pour le soutien à la recherche. En 2008-2009, dans le cadre d'un **Programme spécial de soutien à la recherche qui traite de problématiques de santé en milieu francophone minoritaire**, 15 projets (4 de groupes et 11 individuels) ont été financés totalisant 100 000 \$.

5.2.6 Fondation des maladies du cœur

Une nouvelle subvention dans le domaine de la santé vient d'être accordée à un de nos professeurs pour un projet qui permettra, entre autres, d'encadrer des étudiantes et étudiants d'un programme de doctorat conjoint avec l'Université Laval. Il s'agit d'une subvention de 180 000 \$ répartie sur trois ans.

5.2.7 Réseaux de centres d'excellence

Plusieurs chercheuses et chercheurs de notre Université continuent à faire partie de réseaux de centres d'excellence en collaboration avec d'autres universités. Entre autres, mentionnons le Réseau des aliments et des matériaux d'avant-garde (AFMNet), le Réseau de gestion durable des forêts (RGDF), Mathématiques des technologies de l'information et des systèmes complexes (MITACS), le Réseau canadien de recherche sur le langage et l'alphabétisation (RCRLA), le Réseau de recherche en aquaculture du Canada (AquaNet), les Centres de recherche sur l'enseignement et l'apprentissage des sciences (CREAS) et le Centre Metropolis Atlantique. **Nos affiliations avec ces centres totalisent annuellement plusieurs centaines de milliers de dollars pour la recherche à l'UdeM.**

5.2.8 Fonds d'innovation de l'Atlantique

Tel qu'indiqué l'année passée, en janvier 2008, une équipe de l'Université de Moncton avait obtenu une subvention de trois millions de dollars du **Fonds d'innovation de l'Atlantique** sur une période de cinq ans pour mettre au point des produits diététiques dérivés de ressources biologiques. Le coût total du projet était de 4,1 millions de dollars en tenant compte de la contribution de partenaires du secteur privé. Bien que l'Université de Moncton ait soumis une nouvelle proposition dans le cadre de la ronde VI de ce programme au printemps de 2008, la demande n'a pas été retenue. Si une autre ronde est annoncée, le BSI va conseiller de façon intensive les chercheuses et chercheurs dans la préparation des demandes. Entre temps, le BSI assurera un soutien intensif au suivi des projets FIA en cours.

5.2.9 Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick

En août 2008, l'établissement a obtenu une subvention de 66 992 \$ répartie sur une période de trois ans dans le cadre du programme **Initiatives de techniciens à la recherche** pour fournir une aide financière à un chercheur du Campus de Shippagan pour l'embauche d'une technicienne ou d'un technicien ou d'une associée ou d'un associé de recherche. Dans le cadre du concours du programme **Initiatives d'assistantats à la recherche** de janvier 2008, 19 projets ont été subventionnés totalisant un montant de 190 000 \$ pour embaucher des étudiantes et étudiants, quatre projets au concours d'octobre 2008, **volet éducation et formation**, pour un total de 30 000 \$, et 13 projets au concours de janvier 2009, **volet régulier**, totalisant 170 000 \$. En août 2008, un nouveau professeur du Campus de Shippagan a obtenu une **subvention de démarrage** de 45 000 \$. Dans le cadre du programme **Initiatives de développement de la capacité d'innovation**, cinq professeures et professeurs qui n'avaient pas réussi à obtenir de subvention des conseils subventionnaires nationaux aux concours de l'automne 2008 ont reçu un total de 28 000 \$ et trois professeurs, un total de 188 000 \$, à titre de fonds de levier ou de contrepartie pour des projets partiellement financés par d'autres organismes. En janvier 2009, un professeur a reçu une subvention de 95 000 \$ dans le cadre du programme **Validation de concept**.

5.2.10 Programme de coopération universitaire Québec/Nouveau-Brunswick

Dans le cadre d'un programme de **Coopération universitaire Québec/Nouveau-Brunswick en enseignement supérieur et recherche**, six chercheuses et chercheurs ont reçu en 2008-2009 un total de 27 510 \$.

5.2.11 Fonds de recherche médicale du Nouveau-Brunswick

En mars 2008, le Fonds de recherche médicale du Nouveau-Brunswick subventionnait trois projets de recherche en santé totalisant un montant de 74 448 \$.

5.2.12 Fonds en fiducie pour l'environnement

En mai 2009, nous apprenions qu'un montant de 269 000 \$ provenant du **Fonds en fiducie pour l'environnement** serait investi dans six projets de l'Université de Moncton mettant l'accent sur la protection de l'environnement et la lutte contre les changements climatiques.

5.2.13 Programme spécial de soutien aux frais indirects de la recherche

Dans le cadre d'un **Programme spécial de soutien aux frais indirects de la recherche**, l'Université a obtenu en 2008-2009 une subvention institutionnelle de 944 640 \$ et peut s'attendre à recevoir un montant de 991 566 \$ en 2009-2010. Puisque le montant de ces subventions est déterminé d'après le taux de succès des chercheuses et chercheurs qui réussissent à obtenir des subventions provenant des « grands conseils », cette augmentation reflète le progrès que continue de connaître notre établissement en matière de recherche.

La FESR et le BSI continuent d'offrir un service d'aide à la préparation des demandes aux organismes fédéraux tels le CRSNG, le CRSH, les IRSC, la FCI, le FIA, la FINB, l'APÉCA, etc.

5.2.14 Concours de la FESR

En 2008-2009, dans le cadre de son **concours régulier de subventions de recherche**, la FESR a accordé 63 subventions au Campus de Moncton pour un total de 116 703 \$. Cinq projets ont été approuvés pour le Campus de Shippagan totalisant 14 100 \$, cinq au Campus d'Edmundston pour un total de 10 167 \$ et un à la Faculté de foresterie pour un montant de 1 000 \$.

En plus de son concours régulier, la FESR a annoncé deux concours dans le cadre d'un **programme spécial d'aide à la diffusion de la RDC** et a accordé un montant de 31 500 \$ à une soixantaine de chercheuses et chercheurs afin de leur apporter une aide financière dans leurs activités de publication, de communication aux colloques savants ou de diffusion d'actes créateurs. Grâce à la subvention institutionnelle du CRSH **Aide aux petites universités**, un montant de 27 000 \$ a été versé à dix chercheuses et chercheurs dans le cadre d'un **programme spécial axé sur les thèmes suivants : la santé sociale, les études acadiennes et milieux minoritaires, l'impact des changements climatiques et la recherche sur la diversité culturelle**. Une **subvention institutionnelle de Patrimoine canadien** a également permis la création de programmes spéciaux. Dans des concours lancés en décembre 2007 et novembre 2008, dix-huit chercheuses et chercheurs ont obtenu des subventions totalisant 38 450 \$ pour soutenir la recherche en sciences humaines et sociales incluant les domaines des beaux-arts, de la musique et de l'art dramatique et quatre groupes de recherche ont bénéficié de subventions totalisant 32 000 \$ dans le cadre d'un **programme spécial d'aide aux groupes/réseaux de RDC**.

5.2.15 Diverses sources

Au cours de l'année 2008-2009, à partir de fonds obtenus de différentes sources, des montants modestes allant jusqu'à 1 000 \$ ont été accordés pour des activités ponctuelles, telles que des lancements et des publications de livres, des conférencières ou conférenciers invités, l'organisation de colloques et de conférences régionales, nationales et internationales, dont voici quelques exemples :

- Cercle scientifique de l'Université de Moncton, Campus de Shippagan
- Soirée internationale
- Congrès annuel de l'Association canadienne d'ergonomie – région Atlantique
- Lancement du Corpus linguistique Gérard Étienne
- 7^e Conférence « *Communication Networks Research and Services – CNSR2009* »
- Rencontre annuelle du Conseil interprovincial pour l'avancement des sciences en Atlantique (CIPAS/APICS 2008)
- Frais d'adhésion de la Revue de l'Université de Moncton au consortium Érudit
- Lancement de l'ouvrage « *Lectures de l'Acadie. Une anthologie des textes en sciences humaines et sociales (1960-1994)* »
- Publication du manuscrit « *Entre intériorité et extériorité : l'aporie constitutive de la pensée politique moderne* »
- 1^{re} Journée de recherche interdisciplinaire en santé
- Colloque international « *Convictions philosophiques et religieuses et droits positifs* »
- Journées de l'enseignement et de la pédagogie
- Colloque « *Les grands enjeux des femmes pour un développement durable : démocratie, citoyenneté et leadership* »
- Lancement de l'ouvrage « *Enlightened Feudalism. Seigneurial Justice and Village Society in Eighteenth-Century Northern Burgundy* »
- Colloque international : « *Antonine Maillet : 50 ans de carrière littéraire* »
- Lancement de l'ouvrage « *De la vérité du récit. Hommage à Thierry Hentsch* »
- Lancement de l'ouvrage « *Setting Conservation Targets for Managed Forest Landscapes* »

5.3 PROMOTION

Nous avons poursuivi un projet commencé en 2004 et avons organisé à la session d'hiver 2009, avec l'aide de la Bibliothèque Champlain, deux expositions d'ouvrages publiés par les chercheuses et chercheurs de départements intéressés. Les activités de recherche des chercheuses et chercheurs de l'Université continuent d'être affichées à tour de rôle sur le babillard vitré à l'entrée des locaux de la FESR. Ces affiches servent aussi à exposer les activités de recherche de nos chercheuses et chercheurs à l'extérieur du Campus lors de lancements, de congrès, etc. La FESR a collaboré avec le Service des communications de l'Université dans la diffusion de ses nouvelles et de ses activités dans l'*Hebdo-Campus* et dans les médias de la région ainsi que sur le nouveau site Web de l'Université. Le bulletin

La recherche a souligné le travail des chercheuses et chercheurs et, pour la première fois cette année, d'une étudiante inscrite au programme de 3^e cycle.

La FESR a également participé à l'organisation des activités ci-dessous :

- Le lundi 8 septembre 2008, **Séance d'information sur les programmes de bourses du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH)** présentée par Melissa Dubreuil, agente de programme.
- Le 15 septembre 2008, **Séance d'information sur les programmes de bourses du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG)** présentée par Céline Bérubé, chef d'équipe.
- Le 17 septembre 2008, **Séance d'information sur les programmes de subventions de recherche du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG)** présentée par Lise Désabrais, administratrice de programme de subventions de recherche.
- Le 13 décembre 2008, les 13 janvier et 7 avril 2009, rencontres du **sous-comité sur la recherche postsecondaire au Nouveau-Brunswick**.
- Les 14 janvier et 13 février 2009, rencontres du **Atlantic Aboriginal Economic Development Integrated Research Program**.
- Le 19 février 2009, **Table ronde sur l'éthique de la recherche avec les êtres humains**. Cette table ronde, présidée par Jean-François Thibault, regroupait plusieurs professeures et professeurs de l'Université de Moncton ainsi que l'analyste principale des politiques, Thérèse De Groote, du Secrétariat interagences en éthique de la recherche à Ottawa.
- Le 15 avril 2009, **Séance d'information sur le Programme Killam du Conseil des arts du Canada** présentée par Peter Morand, conseiller spécial pour l'administration du programme de bourses et de Prix Killam.
- Le 6 mai 2009, **Séance d'information sur les programmes de subventions de recherches du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH)** présentée par Suzanne Dagenais, agente de programmes.

5.4 REPRÉSENTATIVITÉ

Le doyen de la FESR et vice-recteur adjoint à la recherche continue d'être actif au sein de divers comités locaux, provinciaux et nationaux. Au niveau provincial, la FESR participe activement au sein du Comité directeur sur la recherche postsecondaire (CDRP) ce qui a été transformé en 2009 en comité provincial de recherche et d'études supérieures. Au niveau des organisations non gouvernementales, la FESR participe à titre de membre du Conseil d'administration de BioAtlantec, du Réseau de gestion durable des forêts, du Réseau des aliments et des matériaux d'avant-garde et de Metropolis. Le doyen siège au Bureau de direction du Consortium universitaire de Springboard ainsi qu'à titre de membre du Conseil

d'administration du Bureau régional du CRSNG-Atlantique. Il représente également l'Université au Bureau de direction de l'Institut des zones côtières et au Bureau de direction du Réseau des sciences de l'environnement dans l'Atlantique. Le doyen continue d'être l'agent de liaison de l'Université au Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et à l'Association des universités de la francophonie canadienne.

5.5 ENJEUX ET DÉFIS

Les enjeux et défis en matière de RDC pour l'année à venir se situent autour des thèmes suivants :

- Augmenter les incitatifs à la recherche par les voies de financements externes.
- Augmenter le nombre d'étudiantes et d'étudiants aux cycles supérieurs.
- Augmenter, auprès du secteur privé et auprès du public, la visibilité de la RDC.
- Renforcer les liens avec l'industrie afin de pouvoir augmenter la commercialisation de la recherche et le transfert de la technologie.
- Finaliser une stratégie globale de recherche pour l'Université de Moncton.
- Travailler de très près avec le Conseil de recherches et d'études supérieures du Nouveau-Brunswick sur le plan de la recherche et des études supérieures.

5.6 OBJECTIFS DE L'ANNÉE 2009-2010 EN MATIÈRE DE RDC

- Maximiser la participation des chercheuses et chercheurs aux programmes de financement surtout auprès des agences externes et des grands conseils.
- Offrir, dans la mesure du possible, un service d'aide qui fait appel à des personnes expertes dans le domaine pour aider les nouvelles professeures et nouveaux professeurs qui proposent de soumettre des demandes aux grands conseils.
- Continuer d'encourager davantage le réseautage entre les chercheuses et chercheurs intra et inter-campus ainsi qu'avec d'autres institutions de recherche et les communautés.
- Travailler de près avec le Conseil de recherches et d'études supérieures pour renforcer la stratégie de recherche à l'Université de Moncton et augmenter le nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits aux programmes de 2^e et 3^e cycles.
- Revoir la gestion des programmes de 2^e et 3^e cycles et tout particulièrement les programmes multidisciplinaires afin d'assurer un fonctionnement le plus efficace possible pour répondre aux besoins de l'Université.
- Entreprendre un plan détaillé de publicité présentant la recherche qui se réalise à l'UdeM et son importance sur le plan régional, provincial et national.

6. ACTIVITÉS RELIÉES AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES

6.1 BILAN – OBJECTIFS FIXÉS EN 2008-2009 ET RÉSULTATS OBTENUS

- **Objectif** : Réviser le guide de présentation des thèses.
 - **Résultat** : La FESR a entamé le processus de révision il y a un an mais les travaux n'ont pas progressé au rythme souhaité étant donné les nouveaux dossiers qui se sont ajoutés et qui ont accaparé beaucoup d'énergie tels que la réforme postsecondaire de la province du Nouveau-Brunswick, le comité du Sénat académique sur la gestion des études supérieures, etc.
 - **Objectif** : Organiser les Journées des études supérieures et de la recherche.
 - **Résultat** : C'est toujours en collaboration avec les facultés, écoles et départements que la FESR a organisé les Journées des études supérieures et de la recherche (JESR) selon un format adapté aux disciplines et ce, grâce à une organisation décentralisée. Les facultés, écoles et départements ont ainsi tenu des activités variées et intéressantes dans l'ensemble de l'Université. La 12^e conférence annuelle organisée par la FESR pendant ces journées était prononcée par Marc-André Villard de la Faculté des sciences. Le thème de la conférence était la planification de la conservation de la biodiversité forestière.
 - **Objectif** : Participer à l'organisation du Concours des jeunes chercheuses et chercheurs.
 - **Résultat** : Le Concours des jeunes chercheuses et chercheurs en était à sa 20^e édition cette année. Une cinquantaine de participantes et participants ont présenté leurs recherches en deux sessions qui se déroulaient simultanément. Le comité organisateur, présidé par le professeur Alain Haché du Campus de Moncton, a fait un travail considérable. Le professeur Jankowski, qui a initié ce concours il y a 20 ans alors qu'il occupait le poste de doyen de la FESR, a été invité au gala de clôture pour adresser un mot aux personnes présentes. Comme c'est la coutume depuis quelques années, des étudiantes et des étudiants des arts dramatiques et de la musique ont enrichi le gala de clôture par la présentation de leurs œuvres.
 - **Objectif** : Poursuivre le travail en vue d'offrir des programmes de bourses concurrentiels.
- Résultat** : La FESR a accordé environ 270 000 \$ en bourses d'études à la maîtrise à 82 étudiantes et étudiants et plus de 200 000 \$ pour le doctorat à dix-sept étudiantes et étudiants. De plus, seize étudiantes et étudiants ont obtenu des bourses d'études supérieures des grands conseils totalisant 392 900 \$ (treize au niveau de la maîtrise pour un montant de 226 900 \$ et trois au niveau du doctorat pour un montant de 166 000 \$). Enfin, M. Cory Walker finissant à la maîtrise ès sciences (physique) a été le gagnant du cinquième concours du *Prix Vo-Van de la meilleure thèse de l'année* à l'Université de Moncton.

- **Objectif** : Participer à l'évaluation des programmes de cycles supérieurs.
- **Résultat** : L'Université a continué de mener à bien le processus d'évaluation de ses programmes de cycles supérieurs. La FESR a participé à ces évaluations en nommant des conseillères et conseillers de la FESR, en rencontrant les évaluatrices et évaluateurs ainsi qu'en réagissant aux rapports d'évaluation.
- **Objectif** : Contribuer au recrutement d'étudiantes et d'étudiants de cycles supérieurs.
- **Résultat** : La FESR a continué le programme de bourses mis sur pied depuis un an dont le but est d'encourager les étudiantes et étudiants méritants de faire la promotion des programmes de cycles supérieurs de l'Université lors de leur participation à des congrès scientifiques et 23 bourses, totalisant un montant de 15 000 \$, ont pu être accordées grâce à ce programme. De plus, la collaboration étroite s'est poursuivie avec les responsables de la promotion et du recrutement au Bureau de liaison, ainsi qu'avec les facultés, écoles et départements. L'ensemble des actions entreprises à cet effet (distribution de la brochure de recrutement et du guide d'admission aux programmes de cycles supérieurs, mises à jour du site Web de la FESR, visibilité dans les médias, etc.) a permis de maintenir le nombre d'inscription aux deuxième et troisième cycles à temps complet par rapport à l'année dernière. Ainsi, en date du 1^{er} décembre 2008, il y avait 444 étudiantes et étudiants à temps complet (comparativement à 449 en 2007).

Il convient, par ailleurs, de souligner le rayonnement engendré par l'implication des membres du corps professoral à l'extérieur de l'Université, notamment en ce qui a trait à la direction de thèses ainsi qu'à l'accueil d'étudiantes, étudiants, chercheuses et chercheurs provenant d'autres établissements universitaires.

- **Objectif** : Actualiser les outils visuels de promotion des programmes de cycles supérieurs.
- **Résultat** : La FESR a commencé la révision du matériel promotionnel des programmes de cycles supérieurs. Elle a collaboré avec le Bureau de liaison et avec les responsables de programmes pour développer de nouveaux matériels promotionnels. Ces efforts vont se poursuivre au courant de l'année prochaine.
- **Objectif** : Veiller à l'implantation de nouveaux programmes.
- **Résultat** : Les deux nouveaux programmes multidisciplinaires de deuxième cycle en études du vieillissement (Diplôme et Certificat) sont maintenant offerts. La FESR collabore avec la FASS à la mise en œuvre et la gestion de ces programmes. Par ailleurs, trois nouveaux programmes de cycles supérieurs en gestion des services de santé (Maîtrise, Diplôme et Certificat) seront offerts en septembre 2009.
- **Objectif** : Continuer de voir à la bonne marche des programmes de cycles supérieurs.

- **Résultat** : Le Conseil de la FESR a continué son travail d'évaluation des propositions de modifications de programmes de cycles supérieurs. Ainsi, une dizaine de demandes de modification/création de programmes ont été étudiées et les suivis nécessaires auprès des instances appropriées ont été faits. Le Conseil de la FESR a ainsi étudié la création de deux programmes de troisième cycle et d'un programme de deuxième cycle. De plus, de concert avec les comités des études supérieures, les facultés, écoles et départements, le décanat de la FESR s'assure de la bonne marche quotidienne desdits programmes. Par ailleurs, l'Université a délivré 160 diplômes de cycles supérieurs au cours de l'année 2008-2009 (comparativement à 176 l'année précédente).

La réforme de l'éducation postsecondaire entamée en 2007 par le gouvernement du Nouveau-Brunswick s'est concrétisée par des recommandations et un plan d'action publiés en juin 2008. La FESR en collaboration avec le bureau du VRER a pris part à des discussions impliquant les universités et collèges de la province ainsi que des représentants du gouvernement provincial pour la mise en œuvre de la recommandation visant la création du Conseil sur les études supérieures et la recherche du Nouveau-Brunswick.

À l'échelle interne, des réflexions ont été amorcées au sein du comité ad hoc sur la recherche et du Conseil de la FESR. De plus, à la demande du Conseil de la FESR, une rencontre au sujet de la réforme a eu lieu au mois de mai 2009 avec le VRER. Il y a été convenu que la FESR doit jouer un rôle de leader et collaborer avec la direction de l'Université et la communauté universitaire pour formuler la position de l'Université de Moncton vis-à-vis des recommandations retenues par le gouvernement.

Le comité du Sénat sur la gestion des études supérieures est un autre dossier qui a nécessité une attention particulière de la part de la FESR. Plusieurs consultations ont été organisées par ce comité et un rapport est attendu pour le Sénat du mois d'août 2009.

Enfin, la FESR a collaboré dans la préparation d'une demande de financement dans le cadre du programme des langues officielles avec des projets en RDC et en études supérieures.

6.2 ENJEUX ET DÉFIS

Les enjeux et défis en matière de programmes de cycles supérieurs pour l'année à venir s'articulent autour des thèmes suivants :

- Le recrutement d'étudiantes et d'étudiants aux cycles supérieurs.
- Le maintien et l'amélioration de la qualité des programmes offerts.
- Le financement des étudiantes et étudiants aux cycles supérieurs.
- L'efficacité dans la gestion des programmes de cycles supérieurs.
- La réforme de l'éducation postsecondaire.

6.3 OBJECTIFS DE L'ANNÉE 2009-2010 EN MATIÈRE D'ÉTUDES SUPÉRIEURES

Dans le but de contribuer au développement des études supérieures dans notre Université au cours de l'année 2009-2010, la FESR se fixe les objectifs suivants :

- Compléter la révision du guide de présentation des thèses.
- Proposer une politique d'habilitation à l'encadrement aux cycles supérieurs.
- Continuer la réflexion et les discussions en vue de mettre en œuvre les recommandations pour la réforme de l'éducation postsecondaire.
- Mettre en application les recommandations issues du comité du Sénat sur la gestion des études supérieures.
- Mettre à jour les règlements et les divers formulaires relatifs aux études supérieures.
- Organiser les Journées des études supérieures et de la recherche.
- Participer à l'organisation du Concours des jeunes chercheuses et chercheurs.
- Poursuivre le travail en vue d'offrir un meilleur financement aux étudiantes et aux étudiants des cycles supérieurs.
- Participer à l'évaluation des programmes de cycles supérieurs.
- Contribuer au recrutement d'étudiantes et d'étudiants de cycles supérieurs.
- Continuer la collaboration en vue d'actualiser les outils visuels de promotion des programmes de cycles supérieurs.
- Veiller à l'implantation de nouveaux programmes.
- Continuer de voir à la bonne marche des programmes de cycles supérieurs.

Andrew Boghen
Vice-recteur adjoint à la recherche
et doyen, FESR

Souad H'Mida
Vice-doyenne, FESR